

LES CAUTIONS DES ENTREPRISES

*Notre caution accompagne
votre volonté d'entreprendre*

Conception graphique - RF Publicité

■
COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS



Cegi est une offre de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

128 rue La Boétie 75378 Paris Cedex 08 - Tél. : +33 1 44 43 87 87

Société anonyme au capital de 160 995 996 euros - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS PARIS B - APE 6512 Z

■
COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS



Cegi est une offre de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

Atouts des cautions Cegi aux entreprises :

FIABILITÉ, ÉTENDUE DE L'OFFRE, CAPACITÉ D'INNOVATION

Sous la marque Cegi, nous développons l'activité de cautionnement depuis 1991, dans les domaines de l'immobilier, de la finance, du commerce et de l'industrie.

Notre offre de cautionnement couvre l'ensemble des besoins des entreprises de toute taille et de tout secteur, du grand groupe international à la PME, sans oublier les artisans pour lesquels nous développons des services spécifiques. Nous avons l'assise financière pour délivrer des enveloppes de cautions de très grand montant.

Nos chiffres clés*

- + de 20 000 garanties émises
- + d'1,2 Md € d'engagements donnés

* sur l'exercice 2009

• Une expertise multi-secteur

L'offre Cegi couvre les secteurs d'activité soumis fiscalement, réglementairement ou contractuellement dans leur activité courante à une obligation ou à un besoin spécifique de caution.

- Les cautions de marché, réglementaires ou contractuelles, garantissent les obligations des entreprises du bâtiment, du second œuvre ou de l'industrie, dans le cadre de marchés publics ou privés. Notre offre couvre l'essentiel des besoins : retenue de garantie, soumission et bonne fin de marché, restitution d'acompte, garantie de paiement des sous-traitants.

- Les garanties des professions réglementées :
 - Cautions environnementales : exploitants de sites classés ICPE et centres d'enfouissement technique CSDU, carrières,
 - Entreprises de Travail Temporaire,
 - Courtiers d'assurances.
- Les cautions « accises » sont fournies pour garantir le paiement des droits d'accises auprès de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects pour la détention, l'expédition et la mise à la consommation des vins et alcools soumis à fiscalité.
- La caution douanière garantit le paiement des droits et taxes douaniers dus par les transitaires et les importateurs.
- Les garanties « agroalimentaires » sont nécessaires à l'obtention des aides européennes en faveur des exportateurs et transformateurs.
- La caution des crédits bancaires à moyen et long terme : nous intervenons en partage de risque avec le banquier et garantissons les crédits d'investissements MLT liés à la vie de l'entreprise : transmission, croissance externe, développement, création...
- La garantie « distributeurs » contre-garantit les prêts, avances ou stocks de grandes entreprises de distribution (pétroliers...) à leurs clients professionnels (stations-services, garages...)

• Une équipe à votre écoute

Pour obtenir plus d'informations sur l'offre de caution aux entreprises Cegi, nous sommes à votre disposition :

01 44 43 87 87

contactmarche@c-garanties.com



Les **plus**
de notre offre

www.cautiondemarche.com, un service de caution de marché en ligne très concurrentiel

Avant-gardiste, l'offre Cegi ouvre aux entreprises du bâtiment et du second-œuvre la possibilité d'imprimer directement chez eux leurs cautions de marché.

Un vrai "plus" pour les entreprises puisque les délais d'attente pour la réception de la caution s'en trouvent supprimés. Cela se traduit par un gain de trésorerie immédiat ainsi que par une amélioration de la productivité. L'entreprise gère plus facilement ses cautions et se donne les moyens de répondre plus rapidement aux appels d'offre.

Retrouvez-nous sur :
www.c-garanties.com